

Bien chez Moi

Erilia

LES ACTUS D'ERILIA

ÉDITION CÔTE D'AZUR # 3

ENTRE NOUS

Erilia devient société à mission

Quel est notre rôle au sein de la Société ? Après plus de 60 ans d'existence et un profond travail d'introspection, Erilia est devenue la première entreprise sociale pour l'habitat (ESH) à adopter le statut de société à mission. Elle revendique ainsi une vision différente du logement social à travers une raison d'être tournée vers des enjeux économiques, sociétaux et environnementaux : « Nous voulons rendre le logement accessible à tous pour changer la vie et contribuer à l'attractivité des territoires ».

PRÈS DE CHEZ VOUS



Toulon

Le Vallon des Bonnes Herbes cultive le vivre-ensemble !

Porté par les copropriétaires et avec le soutien d'Erilia Syndic, un projet d'embellissement des abords de la piscine a eu lieu mi-avril. Plantations de fleurs et nouvelle couche de peinture sur les bancs ont permis de bons moments d'échanges entre petits et grands, et surtout entre copropriétaires et locataires, sensibilisant chacun au respect des lieux partagés.

Nice

La réhabilitation se poursuit à L'Ariane

Après 2 réhabilitations en 1998 et 2000, les travaux d'embellissement continuent avec un ravalement de façade et le remplacement des garde-corps. **Le chantier nécessite**

d'immobiliser les balcons pendant

2 mois : des affiches et des courriers vous préviendront pour laisser libre accès à ces derniers.

Antibes

Une nouvelle agence Erilia !

Le 31 mars dernier, Erilia et Sophia Antipolis Habitat (SAH) ont fusionné. Ainsi **SAH est devenue la 18^e agence Erilia !** Toujours dirigée par Marie-Claude Roulet, elle continue d'assurer la gestion des 1 723 « nouveaux » logements du patrimoine, sans aucun changement pour les habitants.

Accueil uniquement sur RDV en semaine, de 9h à 12 h et de 14h à 16h30 (15h30 le vendredi) : Immeuble Le Kallisté
670 première avenue - 06600 Antibes
Contact : **04 93 33 24 04** ou **agence.sophia-antipolis@erilia.fr**
Les locataires des agences de Nice et d'Antibes restent rattachés à leur agence respective.

À VENDRE



MOUANS-SARTOUX (06)

Résidence Arletty

Entre Grasse et Cannes, 26 logements neufs en PSLA (location-accession) avec terrasses et parkings privés. Livraison prévue en 2022.

Contactez-nous : **paola.glad@erilia.fr**

À VOUS LA PAROLE !

Envoyez votre témoignage à **bienchezmoi@erilia.fr**



Dans les Alpes-Maritimes, la **Fondation de Nice** accompagne les personnes en grande précarité, majeures ou mineures. « La Direction de l'Immobilier se charge de trouver des logements, en hébergement d'urgence ou à long terme, en fonction de leur parcours de réinsertion », explique Carole Famelart,

directrice de l'Immobilier de la Fondation. Depuis 2018, Erilia leur loue 2 logements de la résidence du Moulin des Oliviers, à Breil-sur-Roya, utilisés par le Service Migrants de la Fondation. Le principe est simple : la Fondation en est locataire et héberge les demandeurs d'asile le temps de l'instruction de leur dossier. Elle les accompagne sur le plan financier mais aussi sur le plan social par des actions d'insertion,

une assistance administrative et juridique. Elle veille également au bon entretien du logement, garantissant ainsi à Erilia la bonne insertion des personnes au sein de son patrimoine. « Nous gérons un parc de 412 logements dédiés à la réinsertion sociale, mais les logements vacants sont rares, rappelle Carole Famelart. Le partenariat avec Erilia est essentiel et mérite d'être développé ! ».

ERILIA À VOTRE SERVICE

Merci à tous nos gestionnaires

Nos gestionnaires d'immeubles donnent le meilleur d'eux-mêmes pour vous aider dans vos démarches ou lors de problèmes de voisinage. Pour faciliter leur travail, il est essentiel que tous les habitants les respectent, en étant courtois et en appliquant les décisions en cas de médiation.



BON À SAVOIR

Stop au nourrissage des mouettes et des goélands !

Nourrir les mouettes et les goélands depuis votre balcon n'est pas une bonne idée. Cela salit les extérieurs et attire d'autres nuisibles (rats, cafards...). Sans oublier les fientes, porteuses de maladies, qui attaquent les carrosseries, souillent les balcons et risquent de toucher les piétons... Ces animaux peuvent se nourrir seuls, et nos déchets alimentaires ne font pas partie de leur régime naturel. Réservez vos restes pour la poubelle !



CLAIR ET NET



Sous-location saisonnière : à quels risques je m'expose ?

À l'approche des vacances, il peut être tentant de sous-louer son logement Erilia... Mais cela est interdit par la loi.

La sous-location, c'est quand on loue à une autre personne un logement (entier ou en partie) que l'on loue soi-même à un bailleur.

Que dit la réglementation ?

Seul le propriétaire d'un bien immobilier a le droit de le louer. La sous-location d'un logement social est donc interdite, même pour quelques jours. Des contrôles inopinés sont réalisés.



Quelles sanctions ?

Si le locataire sous-loue illégalement son logement, il risque :

- une résiliation du bail,
- une amende maximale de 9000 €,
- une restitution des loyers perçus.

Pourquoi est-ce si strict ?

Les HLM sont destinés aux personnes aux revenus modestes, et il n'y en a pas assez pour répondre à toutes les demandes. En plus d'être interdit, il est donc malvenu de sous-louer son logement pour en tirer profit.



Une exception à la sous-location

Il est possible de sous-louer une partie de son habitation, si la personne hébergée :

- > a moins de 30 ans (bail d'1 an renouvelable),
- OU
- > a plus de 60 ans,
- OU
- > est handicapée.

Contactez votre agence Erilia pour plus de renseignements.



3 DÉFIS...

simples et bons pour la planète !



Clean Challenge

Une initiative collective et « sportive » pour nettoyer sa résidence en moins d'1h30.



1 déchet par jour

Cap' de vous prendre en photo chaque jour avec un déchet ramassé dans la rue ?



Fill the bottle

Prêt.e à remplir une bouteille en plastique de mégots récoltés dans l'espace public ?

